

Moratoires 5G France

Actes/Acteurs	Santé	Ecologie	Libertés numériques	Démocratie-Décisions
Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) 16 (départements 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74)				
<p>02/11/2020 Ville de Grenoble, vœu https://www.grenoble.fr/cms_viewFile.php?idtf=19824&path=compte-rendu-du-conseil-municipal-du-2-nov-2020.pdf</p> <p>17/11/2020 Communiqué https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/a4/1030_493_VOEU-Moratoire-sur-l-installation-d-antennes-5G.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - déconnexion des publics fragiles et des enfants - réduire les limites réglementaires de champs électromagnétiques autorisés de 61V/m à 6V/m - réduire l'exposition du public en demandant aux opérateurs l'extinction des réseaux d'ancienne génération de téléphonie 2G, GSM, GPRS et EDGE. - attente du rapport définitif de l'ANSES 	<ul style="list-style-type: none"> - fixer un cadre protecteur en matière de climat (énergie consommée, déchets générés) 		<ul style="list-style-type: none"> - respecter les préconisations de la Convention citoyenne - instaurer un moratoire sur l'installation d'antennes 5G sur le territoire national en attendant les résultats de l'évaluation - saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin d'organiser un débat national (coût supérieur à 300M€)
<p>18/09/2020 9^e arrondissement de Lyon : vœu https://mairie9.lyon.fr/sites/mairie9/files/content/2020-09/Voeu%20du%209e%20arrondissement%20-%2015%20septembre%202020.pdf</p> <p>17/09/2020 5^e arrondissement : vœu https://mairie5.lyon.fr/actualite/vie-municipale/voeu-pour-un-moratoire-sur-la-mise-en-place-de-la-5g</p> <p>28/09/2020 Ville de Lyon : vœu https://www.lyon.fr/blob?op=202009/delib/20200252.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - finaliser le déploiement de la 4G 	<ul style="list-style-type: none"> - respecter les préconisations de la Convention Citoyenne pour le Climat - réglementer certains usages d'internet fortement consommateurs de données, entraînant une saturation du réseau et une forte consommation énergétique 		<ul style="list-style-type: none"> - empêcher le déploiement dans l'attente d'un débat sur la 5G et sur les usages numériques - réduire la fracture numérique pour les personnes les plus fragilisés, les zones rurales et certains quartiers urbains marginalisés - annulation des enchères sur l'attribution de fréquences 5G à la fin septembre
<p>14/09/2020 Dieulefit (26) : vœu https://www.mairie-dieulefit.fr/images/stories/contributeurs/mairie/conseil_municipal/CR-CM-14_septembre_2020.pdf</p>				<ul style="list-style-type: none"> - moratoire sur le déploiement de la 5G fonction des incertitudes sanitaires, des interrogations sur les impacts environnementaux et des questionnements sur la société numérique et sous surveillance
<p>07/09/2020 Montjoux (26) : vœu http://www.montjoux-drome.fr/upload/documents/conseil-du-7-septembre.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - si le degré d'incidence des ondes électromagnétiques et leurs niveaux d'émissions dans les manifestations des symptômes liés à l'intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques (OMS) étaient majeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - s'inscrit dans la démarche méthodologique demandée par la Convention Citoyenne pour le climat 		<ul style="list-style-type: none"> - moratoire sur l'implantation des infrastructures et équipements 5G tant qu'il subsiste un doute raisonnable quant à la sécurité des infrastructures, des équipements et de l'info-structure logicielle sous-tendant la diffusion de la 5G, la soutenabilité écologique à long terme des technologies déployées et de la finalité de celles-ci, et - Interpelle les parlementaires sur la nécessité de réformer la loi ELAN et de réintégrer des priorisations (dispositions législatives liées à la Loi Abeille du 09 Février 2015 et codifiée à l'article L.34-9-1 Code des postes et des télécommunications électroniques : dépôt d'un Dossier d'Information auprès de la Mairie (DIM) puis d'une

				demande d'autorisation d'urbanisme - interpelle les parlementaires sur la demande d'un droit d'accès à la justice pour les citoyens français.es sur la question des implantations hertziennes et la possibilité du recours au juge judiciaire et administratif, sur le rôle de l'A.B.F.
--	--	--	--	---

Annonay (07), 16 288 habitant-es : la commune a instauré un **moratoire** sur son territoire en attendant d'avoir plus d'information sur les impacts de cette technologie.

Bourg-en-Bresse (01), 41 527 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Champagnier (38), 1 226 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Champ-sur-Drac (38), 3 007 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Chateldon (63), 773 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Dieulefit (26), 3 159 habitant-es : la municipalité a voté le 14 septembre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.

Echirolles (38), 36 961 habitant-es : prenant en considération l'exposition du public aux champs électromagnétiques, les conséquences environnementales, l'augmentation de la consommation d'énergie ainsi que l'absence de débats démocratique, la municipalité a voté le 2 novembre 2020 une **délibération** pour demander que « *le déploiement de la 5G soit stoppé jusqu'en juin 2021* ».

Grenoble (38), 158 454 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

La Roche-Saint-Secret (26), 452 habitant-es : le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.

Le Poet Laval (26), 933 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Lyon (69), 516 092 habitant-es : le conseil municipal a émis un **vœu** le 28 septembre 2020, en faveur d'un « *moratoire sur la mise en place des infrastructures et équipements relevant des technologies 5G* ». Le texte demande notamment que « *la Ville de Lyon se saisisse des moyens à sa disposition pour empêcher le déploiement de la 5G sur son territoire dans l'attente de la tenue d'un débat démocratique décentralisé sur la 5G et les usages numériques* ». Le maire a également signé la **tribune** du 12 septembre 2020.

Montjoux (26), 332 habitant-es : le conseil municipal a voté le 7 septembre 2020 en faveur d'un moratoire sur la 5G. En outre, **ce vœu** demande la réforme de la loi Elan afin de rendre de nouveau obligatoire pour les opérateurs le dépôt d'un « *Dossier d'Information auprès de la Mairie (Demande de D.I.M.), rendant ensuite disponible toutes les informations techniques du projet d'implantation (seuils d'exposition, hauteur du mât, etc.) publiques auprès de la Mairie afin d'en informer les habitant(e)s et recueillir leurs observations* ».

Saint Egrève (38), 15 838 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Saint-Germain-au-Mont-d'Or (69), 3 085 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Saint-Vallier (26), 3 937 habitant-es : le 14 décembre 2020, le conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu pour réclamer un moratoire sur le déploiement de la 5G et pour que ce moratoire s'applique sur son territoire, « *en vertu du droit à la subsidiarité concernant l'application du principe de précaution* »

Villeurbanne (69), 147 712 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Bourgogne-Franche-Comté 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90

--	--	--	--	--

Besançon (25), 115 934 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été* »

2021 », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Bressey-sur-tille (21), 1 113 habitant-es : alors qu'un accord avait été trouvé entre la municipalité et un opérateur pour implanter une antenne de 43 mètres de haut, la nouvelle majorité a **annulé cette décision** lors du conseil municipal du 10 juillet, en précisant que le maire « *ne signera pas pour la 5G* ».

Brinon (58), 181 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Bretagne 22, 29, 35, 56

Rennes

<https://www.phonandroid.com/5g-rennes-interdit-provisoirement-deploiement-reseau.html>

Mission d'étude <https://metropole.rennes.fr/une-mission-detude-mene-la-reflexion-sur-la-5g>

Pleyber-Christ (29), 3 139 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Quimperlé (29), 12 188 habitant-es : la municipalité a voté le 24 septembre une **motion** pour soutenir la demande de moratoire formulée par la convention citoyenne pour le climat « *tant que les études scientifiques ne seront pas achevées* ».

Rennes (35), 216 815 habitant-es : le conseil municipal a décidé d'**interdire au moins provisoirement** le déploiement de la 5G sur son territoire. Parallèlement, il a mis en place **une mission d'étude** sur la 5G qui doit rendre ses conclusions fin mars 2021 après avoir organisé des ateliers et un débat public.

Centre-Val de Loire 18, 28, 36, 37, 41, 45

29/09/2020 Ville de Tours : vœu

https://www.tours.fr/uploads/Externe/6d/159_086_Compte-rendu-de-la-seance-du-29-septembre-2020.pdf

- attente des études sanitaires et environnementales
- résorber prioritairement les disparités d'accès au numérique par déploiement de la fibre en zone rurale
et en finalisant le déploiement de la 4G

- nécessité d'écouter la Convention Citoyenne pour le Climat

- demande d'un débat démocratique décentralisé sur la 5G et sur les usages numériques
- suspension des enchères pour l'attribution des fréquences 5G prévue fin septembre

Blois (41), 46 086 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Bourges (18), 64 668 habitant-es : le conseil municipal a voté le 17 décembre une **motion** pour réclamer « *dans l'immédiat un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* » et « *la tenue d'un débat démocratique décentralisé sur la 5G et sur les usages numériques* ».

Marçais (18), 282 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Pont-Chretien-Chabenet (36), 925 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Tours (37), 135 787 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Corse 2A, 2B

25/06/2020 Terra Libera manifeste citoyen

<https://asso.alternaweb.org/terralibera/wp-content/uploads/sites/1097/2020/07/DossierTL-COMPLET-5G-Juin20-LECTUREenLIGNE.pdf>

30-31/07/2020 Rapport Assemblée de Corse validé

<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2020E6210.pdf>

- Brouillard électromagnétique
- Danger RF-CEM
- Valeurs limites ICNIRP inadaptées

- Consommation énergétique
- Atteinte à biodiversité
- Perturbation météorologie et astronomie

- Surveillance illimitée (reconnaissance faciale, capteurs)
- Données personnelles
- Piratage

- Enjeu social : aggraver la fracture numérique
- Souveraineté (Huawei)
- Coût des investissements

<p>10/07/2020 Ville de Porto-Vecchio : vœu https://www.porto-vecchio.fr/wp-content/uploads/2020/08/20-047-AG-du-10-juillet-2020.pdf</p>	<p>- exposition de la population aux champs électromagnétiques (d'après lettre de saisine de l'ANSES, conclusions du rapport intermédiaire ANSES d'octobre 2019</p>			<p>- moratoire sur les autorisations à délivrer aux opérateurs pour l'exploitation de la 5G tant que les études scientifiques commandées n'ont pas abouti</p>
<p>Grand Est 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88</p>				
<p>02/12/2020 Métropole de Strasbourg https://www.strasbourg.eu/web/strasbourg.eu/-/bloc-notes-l-eurom-%C3%A9tropole-de-strasbourg-organise-le-d%C3%A9bat-public-autour-de-la-5g https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/58749791</p>				<p>- organisation d'un débat public en ligne https://participer.strasbourg.eu/-/5g-debat - conférence des maires https://participer.strasbourg.eu/documents/2531722/3061597/Pr%C3%A9sentation+Conf%C3%A9rence+des+maires+du+6+novembre+2020.pdf/551bb0e5-fb77-88f1-6ea7-a129be466dbd?t=1606745206078</p>
<p>15/02/2021 Ingersheim : arrêté Annoncé dans le CR du 03/02/2021 (p. 24) http://cdn2_3.reseaudescommunes.fr/cities/38/documents/8lwceds7i5g52o.pdf</p>				<p>- interdiction du déploiement jusqu'au rapport de l'Anses</p>
<p>Dun-sur-Meuse (55), 661 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « <i>débat démocratique décentralisé</i> » ait été organisé. Holtzheim (67), 3 656 habitant-es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « <i>débat démocratique décentralisé</i> » ait été organisé. Strasbourg (67), 280 966 habitant-es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « <i>débat démocratique décentralisé</i> » ait été organisé.</p>				
<p>Hauts-de-France 02, 59, 60, 62, 80</p>				
<p>09/10/2020 Ville de Lille : motion https://www.lille.fr/content/download/200892/2769524/file/MotionMoratoire5G.pdf</p>	<p>- Rapports officiels ne permettent pas d'exclure des risques - Attente du rapport de l'ANSES - Abaissement du seuil d'exposition de 61 v/m à 4 v/m</p>	<p>- Surconsommations d'énergie - Utilité réelle et innocuité - Extinction des 2G et 3G énergivores</p>	<p>- Vote de l'achat de 40 caméras supplémentaires</p>	<p>- Hauts niveaux d'investissement - Opportunité pour l'intérêt général de la population - Organisation d'un débat au niveau de la métropole</p>
<p>Bailleul (59), 15 019 habitant-es : le conseil municipal a voté le 17 décembre 2020 en faveur d'un moratoire national sur la 5G, mettant en avant les questions relatives à la santé et à l'environnement. Courrières (62), 10 544 habitant-es : le 10 décembre 2020, le conseil municipal a adopté une motion «contre le déni de démocratie infligé par l'état aux citoyens et aux élus locaux sur le déploiement de la 5G». Il exige notamment que le gouvernement «organise un grand débat public national autour des attentes de notre société quant au déploiement de la 5G». Faches-Thumesnil (59), 17 835 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « <i>débat démocratique décentralisé</i> » ait été organisé. Lille (59), 232 787 habitant-es : le conseil municipal a adopté le 9 octobre 2020 une délibération pour instaurer un moratoire sur le déploiement de la 5G, « au moins jusqu'à la publication du rapport attendu de l'ANSES en 2020 ». Il réclame en outre qu'«un grand débat métropolitain soit organisé sur ce sujet de société d'ici la fin de l'année 2020, impliquant acteurs publics, privés, experts et citoyens». Loos-en-Gohelle (62), 6 855 habitant-es : c'est notamment grâce à l'intervention de «deux représentants d'un collectif anti-5G, le même qui s'était opposé au compteur Linky», que la</p>				

municipalité a rédigé une motion sur la 5G. Le maire souhaite qu'un débat public puisse avoir lieu préalablement à un éventuel déploiement.

Rouvroy (62), 8 912 habitant-es : «*En comparant les opposants à la 5G à des défenseurs du "modèle Amish", [le président de la République] a réduit le débat à une opposition culturelle stérile entre partisans et pourfendeurs du progrès*», s'émeut le conseil municipal dans *une délibération* du 11 décembre à travers laquelle il réclame un moratoire sur le déploiement de la 5G.

Villeneuve-d'Ascq (59), 63 408 habitant-es : le conseil municipal a voté le 13 octobre 2020 une *motion* réclamant l'application d'un moratoire « sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G sur son territoire », et cela «*tant qu'un débat démocratique sur les impacts écologiques et sanitaires n'aura pas été mené pour mettre en balance les inconvénients et les suppléments de service rendus par cette technologie*».

Ile-de-France 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

<p>26/11/2020 Fontenay-sous-bois : arrêté https://www.fontenay.fr/fileadmin/medias/Pdf/Arrete/Arrete-2020-AM-542_5G.pdf Communiqués : https://www.fontenay.fr/vie-municipale/arretes/arrete-5g-2136.html</p>	<p>- attente de la publication du rapport de l'Anses - mesures par l'ANFR</p>	<p>- attente évaluation environnementale préalable</p>		<p>- suspension de la pose d'antennes-relais jusqu'à rapport ANSES / évaluation environnementale - interdiction activation / nouvelle pose / réaffectation antenne 5G - organiser un cycle d'échanges local, avec débat contradictoire avec les opérateurs (qui ne pourront déposer aucun dossier IDIM ou demande d'autorisation d'urbanisme - procès-verbal d'infraction transmis au Parquet</p>
<p>04/02/2021 Paris - site de la ville https://www.paris.fr/pages/paris-et-les-operateurs-de-telephonie-mobile-trouvent-un-accord-sur-le-dploiement-de-la-5g-16817 - article du Monde https://www.lemonde.fr/pixels/article/2021/02/19/la-5g-pourrait-etre-deployee-a-paris-dans-les-prochaines-semaines_6070611_4408996.html - 1e vœu en octobre (pour décider de la conférence) http://a06.apps.paris.fr/a06/jsp/site/plugins/solr/modules/ods/DoDownload.jsp?id_document=154559&items_per_page=20&sort_name=&sort_order=&terms=%20rapport%20de%20la%20Conf%C3%A9rence%20citoyenne%20sur%20la%205G&query=%20rapport%20de%20la%20Conf%C3%A9rence%20citoyenne%20sur%20la%205G - rapport de la conférence https://cdn.paris.fr/paris/2021/01/07/dfd87246463fda12db3debff6f996997.pdf - 2e vœu en février (pour décider du déploiement) http://a06.apps.paris.fr/a06/jsp/site/plugins/solr/modules/ods/DoDownload.jsp?id_document=155990&items_per_page=20&sort_name=&sort_order=&terms=%20rapport%20de%20la%20Conf%C3%A9rence%20citoyenne%20sur%20la%205G&query=%20rapport%20de%20la%20Conf%C3%A9rence%20citoyenne%20sur%20la%205G</p>				
<p>19/03/2021 Ville de Noisy le sec : arrêté Vœu le 05/11/2020 (p. 58/59) https://www.noisylesec.fr/assets/files/COMPTE%20RENDU%20V3%20CM%20du%205%2011%202020.pdf Informations sur les antennes-relais https://www.noisylesec.fr/cadre-de-vie/informations-antennes-relais</p>	<p>- exposition aux champs électromagnétiques</p>	<p>- développement des gaz à effet de serre, conséquences sur le climat - multiplication des objets connectés et du streaming vidéo, impacts sur la consommation énergétique et sur la pollution</p>		<p>- absences de concertation, consultation des populations, désaisissement des pouvoirs des collectivités territoriales - liens avec la Convention citoyenne pour le climat et les actions locales</p>

				<ul style="list-style-type: none"> - organisation d'un débat local - moratoire jusqu'à publication du rapport de l'Anses - blocage du dépôt de dossiers par les opérateurs pour les antennes, sous peine de poursuites judiciaires
--	--	--	--	---

Avon (77), 13 662 habitant-es : la municipalité a voté en janvier 2021 en faveur d'un moratoire sur la 5G, souhaitant notamment attendre les résultats de l'étude de l'ANSES sur «*les conséquences biologiques et sanitaires du déploiement de cette technologie*».

Colombes (92), 86 052 habitant-es : la municipalité s'est prononcée en novembre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G et l'organisation d'un débat citoyen.

Fontenay-sous-Bois (94), 52 939 habitant-es : le maire Jean-Philippe Gautrais a pris un arrêté pour suspendre le déploiement de la 5G au moins jusqu'à ce que soient finalisées des études officielles sur les impacts environnementaux et sanitaires de cette technologie.

Limay (78), 16 820 habitant-es : le conseil municipal a voté en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G, au moins jusqu'à la remise du rapport de l'Anses. «On peut se passer de la 5G. La fibre optique permet déjà de répondre à la demande actuelle», affirme Djamel Nedjar, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, dans les colonnes du Parisien.

Malakoff (92), 30 720 habitant-es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Mitry-Mory (77), 19 931 habitant-es : la municipalité refuse l'installation de la 5G au moins tant que l'Anses n'a pas remis son rapport sur les risques que cette technologie fait courir sur la santé humaine.

Noisy-le-Sec (93), 44 223 habitant-es : une délibération, adoptée à l'unanimité le 5 novembre 2020 pour réclamer un moratoire, explique, notamment, que «aucune des solutions aux grands problèmes de nos sociétés (lutte contre la pauvreté, crise écologique, inégalités, accès à l'éducation ou à l'alimentation saine, stress et anxiété, maladies chroniques, etc.) ne nécessite l'usage de la 5G pour être mise en œuvre».

Paris 12e (75), 141 287 habitant-es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander «un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021», et jusqu'à ce qu'un «débat démocratique décentralisé» ait été organisé.

Persan (95), 13 386 habitant-es : la mairie s'oppose, dans les conditions actuelles, au déploiement de la 5G, refusant notamment la construction d'une antenne à l'opérateur Orange.

Villeparisis (77), 26 322 habitant-es : «Apparemment, on n'a pas le droit de parler de la 5G. Or les citoyens se posent des questions. Il y a donc obligation d'organiser un débat», dénonce le maire Frédéric Bouche au journal *La Marne*. En attendant, la municipalité a décidé de ne pas autoriser la 5G sur sa commune.

Yerres (91), 29 338 habitant-es : «Il y a un flou et nous avons préféré prendre un moratoire par principe de sécurité sanitaire», a expliqué le maire au journal *Le Parisien*.

Normandie 14, 27, 50, 61, 76

Saint-Philbert-sur-Risle (27), 787 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Saint-Pierre-du-Vauvray (27), 1 282 habitant-es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Rouen (76), 111 360 habitant-es : le 28 septembre 2020, la majorité a voté une motion établissant «un moratoire sur la 5G pour prévenir un déploiement écocide à l'impact non mesuré» et «interdisant l'installation de nouvelles antennes relais liées au déploiement ou à l'expérimentation de cette technologie», au moins jusqu'à ce que l'Anses et l'Ademe puissent rendre les résultats de leurs études.

Nouvelle-Aquitaine 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87

25/09/2020 Bordeaux Métropole : motion https://www.bordeaux-metropole.fr/content/download/129862/1599172/version/2/file/Motion_5G_BxMetro_conseil_25-09-2020.pdf 29/09/2020 Ville de Bordeaux : vœu CM	<ul style="list-style-type: none"> - Attente rapport ANSES - Priorité équipement zones blanches 4G 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune étude d'impact climatique - Non prise en compte moratoire convention citoyenne pour le climat 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun débat public - Demande de consultation des villes avant déploiement - Droit à la subsidiarité
26/08/2020 Hendaye (094-2020) : moratoire	- manque ou absence de données	- non prise en compte de la des	- moratoire sur la délivrance des

https://www.hendaye.fr/fr/mairie-services/conseil-municipal/ordre-du-jour-et-compte-rendus/compte-rendu-du-conseil-municipal-du-mercredi-26-aout-2020-a-18h30/	relatives aux effets biologiques et sanitaires : application du principe de précaution	conséquences sur l'environnement et le climat (Convention Citoyenne)		autorisations aux opérateurs en attendant les études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux
24/10/2020 Ustaritz : motion https://www.ustaritz.fr/fileadmin/documents/CM_2020/CR_CM_24_SEPTEMBRE_2020.pdf			- ouvrir un débat démocratique sur les conditions et les usages du numérique, sur la société du numérique	- moratoire sur la délivrance aux opérateurs des autorisations dans l'attente des études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux
08/10/2020 Saint-Pée-sur-Nivelle : motion https://saintpeesurnivelle.fr/wp-content/uploads/2020/12/compte-rendu-8-octobre-2020.pdf			- ouvrir un débat démocratique sur les conditions et les usages du numérique, sur la société du numérique	- moratoire sur la délivrance aux opérateurs des autorisations en attente des études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux
07/12/2020 Mauléon-Licharre : motion http://ace-hendaye.over-blog.fr/2020/12/motion-anti-5g-au-pays-basque.html	- rayonnements électromagnétiques doublés - attente rapport ARCEP 2023	- augmentation de la consommation électrique - gaspillages matériels		- attente d'un débat réellement démocratique sur les conséquences des innovations technologiques et sur les impacts sociaux, écologiques et sanitaires - moratoire municipal en vertu du droit de subsidiarité et du principe de précaution - priorité à la réduction de la fracture numérique par le développement de la fibre
25/09/2020 Biriadou : délibération http://www.biriadou.fr/uploads/media/PV_du_25_septembre_2020.pdf	- attentes des travaux de l'Anses sur les éventuels effets biologiques ou sanitaires annoncés d'ici la fin 2021 - inquiétude de la population sur les projets d'installation d'antennes et sur la multiplication des bornes relais - principe de précaution	- recommandation de la Convention Citoyenne pour le Climat : évaluer les avantages et inconvénients de la 5G par rapport à la fibre avant et non après avoir accordé les licences - augmentation de la consommation électrique estimée à 2% - promouvoir la sobriété numérique		- moratoire sur le déploiement de la 5G et donc sur la délivrance aux opérateurs des autorisations en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat
29/09/2020 Ascaïn : délibération http://mairie-ascaïn.fr/fr/component/rsfiles/telechargement-fichier/fichiers?path=Conseils%2Bmunicipaux%252F2020%252FRegistre%2Bdlibrations%2BCM%2Bdu%2B29%2Bseptembre%2B2020.pdf	- attentes des travaux de l'Anses sur les éventuels effets biologiques ou sanitaires annoncés d'ici la fin 2021 - inquiétude de la population sur les projets d'installation d'antennes et sur la multiplication des bornes relais - principe de précaution	- recommandation de la Convention Citoyenne pour le Climat : évaluer les avantages et inconvénients de la 5G par rapport à la fibre avant et non après avoir accordé les licences - augmentation de la consommation électrique estimée à 2% - promouvoir la sobriété numérique		- moratoire sur le déploiement de la 5G et donc sur la délivrance aux opérateurs des autorisations en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat
05/10/2020 Ville de Mérignac : motion http://www.merignac.com/sites/default/files/cr/compte_rendu_cm_05102020.pdf				- demande d'un moratoire sur le déploiement et une étude d'impact
28/09/2020 Ville de Poitiers : organisation d'un jury citoyen https://ardecos.grandpoitiers.fr/webdelib/files/unzip//seance_130386/49_d1602686659045.pdf https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/	- pas d'étude d'impact sanitaire, rapport 2019 de l'ANSES, évocation du principe de précaution	- coût écologique et énergétique - non respect de la Convention citoyenne pour le climat		- égalité face à la fracture numérique - choix de nos modes de vie - aucun débat politique et citoyen - organisation d'un Jury Citoyen (10 à 15 habitants), puis restitution publique et débat lors d'un Conseil

				municipal
17/11/2020 Ville de Périgny https://www.perigny.fr/wp-content/uploads/2020/11/Compte-rendu-du-CM-du-17112020.pdf p.3				

Ambares et Lagraves (33), 15 881 habitant·es : le 2 novembre 2020, le conseil municipal a voté à l'unanimité une **motion** pour demander un moratoire sur la 5G, rappelant que «*l'inflation numérique doit nous amener à réfléchir d'urgence à nos besoins et à nos usages en la matière. Et ce choix ne doit être ni celui d'opérateurs, ni même celui d'experts, mais bien un choix de l'ensemble des citoyennes et citoyens*».

Ascaïn (64), 4 231 habitant·es : la municipalité a **voté** le 29 septembre à l'unanimité en faveur d'un moratoire «*sur le déploiement de la 5G et donc sur la délivrance aux opérateurs des autorisations pour son exploitation tant que les études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux n'ont pas abouti*».

Bergerac (24), 26 823 habitant·es : rappelant notamment que «*le déploiement de la 5G va nécessiter de renouveler prématurément les téléphones mobiles en cours d'utilisation ou en vente en France et donc accélérer l'exploitation de ressources naturelles rares, non renouvelables et dont l'extraction engendre une importante pollution, sans parler des droits humains bien souvent bafoués*», la municipalité a **voté** le 12 novembre 2020 pour un moratoire sur la 5G.

Biriadou (64), 1 218 habitant·es : la municipalité **s'est prononcée** le 25 septembre 2020 pour l'instauration d'un moratoire «*tant que les études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux n'ont pas abouti*».

Bordeaux (33), 254 436 habitant·es : le conseil municipal a émis en **vœu**, le 29 septembre 2020, «*pour une étude d'impact préalable au déploiement de la 5G à haute fréquence, et le lancement d'un grand débat citoyen* ». Il réclame notamment «*qu'un débat public sur la 5G soit enclenché au niveau local et national afin d'avancer en toute transparence sur ce sujet* ». Le maire a également signé la **tribune** du 12 septembre 2020.

Cenon (33), 24 547 habitant·es : le conseil municipal a adopté le 28 septembre 2020, à l'unanimité, une **motion** demandant un moratoire sur la 5G, estimant notamment que «*l'empressement au déploiement de la 5G montre que l'objectif n'est pas d'intérêt général mais d'intérêt financier. Celui-ci, plutôt que d'utiliser cette vitesse d'exécution et de transfert de données comme une amélioration du confort quotidien, opprèssera encore davantage les populations, en utilisant cette accélération comme unique gain de productivité*».

Hendaye (64), 16 328 habitant·es : estimant que «*le principe de précaution doit en tout état de cause prévaloir en matière de santé publique mais aussi de conséquences sur l'environnement et le climat*», le conseil municipal **s'est prononcé** le 26 août 2020 à l'unanimité en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.

Izon (33), 5 878 habitant·es : le conseil municipal a voté le 25 novembre 2020 à l'unanimité **une motion** «*afin de sursoir à toute implantation d'antennes de téléphonie sur son territoire et demande la tenue d'un débat plus large sur le déploiement de la 5G*».

La Chapelle Moulière (86), 705 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.

Mauléon-Licharre (64), 2 954 habitant·es : le conseil municipal a **adopté** le 7 décembre 2020 une motion demandant que «*le gouvernement instaure un moratoire (...) tant qu'un débat réellement démocratique (...) n'aura pas été organisé*». Il souhaite aussi que «*la commune applique ce moratoire sur son territoire*» et que «*la priorité soit donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers le développement de la fibre*».

Mérignac (33), 70 105 habitant·es : le conseil municipal à l'unanimité a adopté le 5 octobre une **délibération** pour demander au gouvernement un moratoire en attendant «*la réalisation d'une étude globale et indépendante sur les impacts climatiques, environnementaux, sanitaires, technologiques et financiers de la 5G* », ainsi que l'organisation d'un débat public. Il souhaite également que les communes concernées «*soient consultées avant la mise en œuvre effective* » de la 5G.

Périgny (17), 8 130 habitant·es : le conseil municipal a adopté le 17 novembre 2020 une **délibération** portant sur un moratoire sur la 5G, la maire étant chargée de «*faire remonter [les] inquiétudes auprès du représentant de l'état*».

Poitiers (86), 88 291 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Rions (33), 1 556 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.

Saint-Loubès (33), 9 509 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Saint-Maixent-l'École (79), 6 982 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

Saint-Médard-en-Jalles (33), 31 145 habitant·es : le conseil municipal a voté le 30 septembre 2020 une **délibération** pour faire part de ses inquiétudes quant aux conséquences sanitaires et

environnementales de cette technologie, et demandant à la métropole d'étudier « l'implantation de zones blanches » dans la commune.

Saint-Pée-sur-Nivelle (64), 6 849 habitant-es : le conseil municipal s'est positionné le 8 octobre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G afin de laisser du temps à un « débat scientifique ».

Ustaritz (64), 6 818 habitant-es : le 24 septembre 2020, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité « en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G et donc sur la délivrance aux opérateurs des autorisations pour son exploitation tant que les études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux n'ont pas abouti ».

Occitanie 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82

<p>15/10/2020 Ville de Ramonville-Saint Agne https://www.ramonville.fr/votre-ville/cadre-de-vie/rencontres-publiques-5g CR du conseil municipal p23/25 https://www.ramonville.fr/vie-municipale/votre-mairie/conseil-municipal/comptes-rendus-des-conseils-municipaux/comptes-rendus-des-conseils-municipaux-2020/telechargement-fichier?path=CR_15_octobre.pdf Arrêté ?</p>				<ul style="list-style-type: none"> - adopté le 15 octobre 2020 un moratoire sur le déploiement des antennes 5G suivi d'un arrêté municipal - organisation d'un Cycle de rencontres publiques sur la 5G (3 dates en mars)
<p>12/11/2020 Ville de Millau, délibération-motion http://www.millau.fr/wp-content/uploads/2020/11/204-MOTION-MORATOIR-5G.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - attente du rapport de l'ANSES - manque de données sur les effets biologiques et sanitaires - prioriser le développement de la 4G 	<ul style="list-style-type: none"> - gaspillage matériel + augmentation de la consommation électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - collecte des données personnelles source d'inquiétude 	<ul style="list-style-type: none"> - demande de débat démocratique décentralisé - moratoire jusqu'à l'été 2021
<p>19/11/2020 Conseil régional d'Occitanie, vœu https://deliberations.laregion.fr/Docs/AssembleePleniere/2020/11/19/DELIBERATION/D09CJ.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - attente des études de l'ARCEP et de l'ANSES n'aura pas été mené ; - développement de la fibre en zone rurale et en finalisant le déploiement de la 4G 	<ul style="list-style-type: none"> - approfondir les impacts écologiques 		<ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'utilité sociale des usages de la 5G - moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G - demande d'un débat démocratique avec les citoyens et scientifiques - priorité à la réduction de la fracture numérique

Carmaux (81), 9 641 habitant-es : la municipalité a voté le 17 décembre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G, en mettant en avant l'absence de débat public, ainsi que l'absence d'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux.

Fos (31), 237 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Grabels (34), 8 430 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Larreule (65), 410 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Lercoul (09), 22 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

L'Union (31), 11 715 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une tribune pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « débat démocratique décentralisé » ait été organisé.

Millau (12), 22 002 habitant-es : la ville s'est prononcée contre le déploiement de la 5G, « en accord avec la Convention Citoyenne pour le Climat », et demande « au gouvernement d'initier un débat démocratique décentralisé en forme de moratoire, avant d'imposer ce grand déploiement de la 5G sur l'ensemble du territoire ».

Portet-sur-Garonne (31), 9 791 habitant-es : à l'occasion du conseil municipal du 2 décembre 2020, la municipalité, considérant notamment « qu'aucune étude d'impact globale prenant en compte les dimensions climatiques, environnementales, sanitaires et technologiques n'a été publiées jusqu'ici », s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.

Pays de la Loire 44, 49, 53, 72, 85

<p>16/10/2020 Métropole de Nantes https://metropole.nantes.fr/files/live/sites/metropolenantesfr/files/assemblees/deliberations/conseil-metropolitain/2020/10-16/compte_rendu_seance_16_octobre_2020.pdf Point 11 p, 27-28 08/12/2020 Ville de Nantes : communiqué https://metropole.nantes.fr/actualites/2020/dialogue-citoyen/debat-ville-5g https://metropole.nantes.fr/champs-electromagnetiques Dialogue citoyen https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/consultation/5g/presentation/presentation https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/5g/step/decryptage</p>			<p>- achat de 800 caméras pour les transports en commun de l'agglomération</p>	<p>- attendre les études d'impact : pour déterminer les potentiels avantages de la 5G, et les éventuels risques liés à son déploiement pour la santé et l'environnement. - moratoire en attendant un débat en deux étapes : mission préparatoire, par des acteurs économiques, des collectivités ou associations, piloté par la Fing dès le 10 décembre. Puis débat public début février 2021</p>
<p>09/10/2020 Ville de Saint-Herblain : délibération https://www.saint-herblain.fr/content/download/16670/219761/file/saint-herblain-compte-rendu-conseil-municipal-9-octobre-2020.pdf</p>				<p>- attendre les études d'impact : pour déterminer les potentiels avantages de la 5G, et les éventuels risques liés à son déploiement pour la santé et l'environnement.</p>
<p>15/02/2021 Saint Hilaire de Riez https://www.sainthilairederiez.fr/medias/2021/02/compte-rendu-CM-15-02-2021.pdf (p. 11)</p>				<p>- annulation des autorisation de fréquences 5G - commande d'une étude globale et indépendante - organisation d'un débat public - demande d'un droit de subsidiarité communale et de moyens de concertation avec les opérateurs</p>

Bouguenais (44), 19 658 habitant·es : la municipalité **s'est prononcée** le 15 décembre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G en attendant les rapports d'expertise sur ses impacts sanitaires en environnementaux et la tenue d'un débat citoyen.

Couëron (44), 20 573 habitant·es : le conseil municipal a demandé le 14 décembre 2020 un moratoire sur le déploiement de la 5G tout en s'engageant « à appliquer ce moratoire sur son territoire ». « Est-il encore raisonnable aujourd'hui, alors que la nécessaire décarbonation de notre environnement fait consensus, de ne pas mettre en balance le supplément de service rendu par la 5G avec les inconvénients environnementaux et sociaux additionnels de ce nouveau réseau », interroge la municipalité dans **le texte de son vœu**.

La Chapelle-sur-Erdre (44), 19 609 habitant·es : la municipalité **a décidé** le 14 décembre 2020 d'un moratoire sur la 5G.

La Grignonnais (44), 1 693 habitant·es : la commune s'est prononcée en janvier 2021 pour l'instauration d'un **moratoire** sur la 5G, déclarant notamment vouloir s'opposer « fermement à la multiplication et au déploiement anarchique des antennes ».

La Montagne (44), 6 231 habitant·es : le conseil municipal **a voté** le 30 septembre 2020 en faveur d'un moratoire « sur la mise en place des infrastructures et équipements relevant des technologies 5G ».

Le Pouliguen (44), 4 145 habitant·es : le journal *Ouest France* **indique** le 5 janvier que « l'équipe municipale souhaite engager sur le territoire communal une réflexion sur le 5G en organisant un débat public au sein de la commune et des conférences. Ainsi, le conseil propose se surseoir à toutes demandes d'autorisation d'implantation liées à la technologie de la 5G ».

Nantes (44), 314 138 habitant·es : la municipalité **a voté** en faveur d'un moratoire et organise un débat public avant de donner ou non son feu vert aux opérateurs de téléphonie mobile.

Orvault (44), 25 634 habitant·es : le 14 décembre 2020, la commune a émis **un vœu** pour demander un moratoire sur la 5G, notamment pour « donner le temps aux scientifiques de mener à terme leurs études » sur les impacts de la 5G et ainsi « permettre un débat objectif ».

Rezé (44), 42 368 habitant·es : la municipalité a émis le 25 septembre 2020 **un vœu** de moratoire sur le déploiement de la 5G, craignant notamment que la mise en place de cette technologie ne conduise qu'à accentuer la fracture numérique.

Saint-Herblain (44), 46 352 habitant·es : le 9 octobre 2020, la municipalité **a voté** en faveur d'un moratoire sur la 5G : « En effet, à l'instar de la proposition de la Convention citoyenne pour le climat, il semble nécessaire de laisser du temps à la réalisation des études d'impacts de cette nouvelle évolution technologique ».

Saint-Hilaire-de-Riez (85), 11 179 habitant·es : lors du conseil municipal du 15 février 2021, la municipalité a **voté** pour « l'annulation des autorisations d'utilisation de fréquences 5G et la mise en place d'un moratoire » ainsi que l'organisation « d'un débat public sur la 5G au niveau local et national afin d'avancer en toute transparence sur ce sujet ».

Saint-Jean-de-Boiseau (44), 5 827 habitant-es : le conseil municipal **s'est prononcé** en octobre 2020 à l'unanimité en faveur d'un moratoire. La municipalité s'engage dans le même temps à «mettre en place un groupe de travail avec les citoyens pour examiner les options de déploiement des pylônes [et] collecter et diffuser les informations pertinentes sur les effets éventuels de la 5 G sur la santé».

Provence-Alpes-Côte d'Azur (Sud) 04, 05, 06, 13, 83, 84

Avignon (84), 91 921 habitant-es : la maire de cette commune **a déclaré** souscrire «à l'idée d'un moratoire au moins jusqu'au rendu de ce rapport de l'ANSES».

Marseille (13), 863 310 habitant-es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.

Guadeloupe 971

Pointe-à-Pitre (971), 15 923 habitant-es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

94 communes